

La MRC du Rocher-Percé informe les propriétaires-occupants à revenu faible ou modeste sur son territoire que la période d'inscription au programme RénoRégion se tiendra du 31 mai au 30 juin 2021. Une aide financière sous forme de subvention est offerte en fonction du revenu qui compose le ménage et du coût des travaux admissibles.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Ce programme s'adresse aux propriétaires-occupants d'un bâtiment à titre de résidence principale.

Le revenu annuel du ménage est de 24 000 \$ pour une personne seule ou un couple et de 45 000 \$ pour une famille de 12 personnes ou plus pour obtenir le maximum de la subvention, soit 12 000 \$.

La valeur foncière de la résidence, excluant celle du terrain, ne doit pas excéder la valeur uniformisée maximale de 115 000 \$.

De plus, il ne faut pas avoir bénéficié des programmes RénoVillage ou RénoRégion au cours des dix dernières années.

COMMENT PRÉSENTER UNE DEMANDE

Les personnes intéressées doivent présenter une demande à la MRC du Rocher-Percé **au plus tard le 30 juin 2021** en remplissant le formulaire à cet effet et **les documents nécessaires à annexer pour le traitement du dossier**, soit :

- une preuve de propriété (compte de taxes municipales 2021);
- une preuve de revenus (déclarations fédérale et provinciale des revenus pour l'année d'imposition 2020) de toutes les personnes qui composent le ménage.

Une représentante de la MRC sera présente de **9 heures à 16 heures**, aux endroits suivants, pour vous aider à remplir ledit formulaire et s'assurer que tous les documents requis l'y accompagnent.

RÉSIDENTS	ENDROIT	ADRESSE CIVIQUE	DATES	DATE LIMITE POUR PRÉSENTER UNE DEMANDE
Ste-Thérèse-de-Gaspé	Hôtel de ville	374, route 132	31 mai	Le 30 juin 2021, à 16 heures, à l'adresse suivante : MRC du Rocher-Percé 129, boul. René-Lévesque Ouest Bureau 101 Chandler (Québec) G0C 1K0
Grande-Rivière	Hôtel de ville	108, rue Hôtel-de-Ville	1 ^{er} et 2 juin	
Port-Daniel—Gascons	Hôtel de ville	494, route 132	3 et 4 juin	
Percé	Hôtel de ville	137, route 132 O	7 et 8 juin	
Chandler	MRC du Rocher-Percé	129, boul. René-Lévesque Ouest	9 au 11 juin	

Vous pouvez vous procurer le formulaire auprès de votre municipalité, à la MRC du Rocher-Percé ou sur son site Internet sous l'onglet « Fonds et programmes », à l'adresse suivante : <https://www.mrcrocherperce.qc.ca>.

Pour un rendez-vous ou toute information supplémentaire, vous pouvez joindre madame Lison Beauchamp au 418 689-3298 ou mrc@rocherperce.qc.ca.

Donné à Chandler, ce 12^e jour de mai 2021 (12-05-2021)

Christine Roussy
Directrice générale et secrétaire-trésorière